

Message N° 2022/27 du Conseil communal au Conseil général du 13 décembre 2022

Présentation du dossier Développement durable et stratégie 2030

1. Introduction
2. Le Conseil communal de Neyruz a publiquement publié en octobre 2022 sa proposition de stratégie de développement durable s'harmonisant sur l'Agenda 2030, car il s'y engage dès cette période législative 2021-2026. Dans une approche inclusive, les Commissions communales neyruziennes ont été impliquées durant cette année 2022 dans la définition de cette stratégie.
3. Cette stratégie a fait l'objet d'une séance d'information publique le 5 octobre 2022, ouverte à toutes et tous, ainsi qu'à une mise en consultation publique durant le mois d'octobre. Outre les informations sur le site internet de la Commune de Neyruz, les réseaux sociaux et un tout-ménage, une lettre a été adressée à tous les mouvements politiques et citoyens de Neyruz, ainsi qu'aux sociétés villageoises et entreprises neyruziennes (celles ayant répondu au sondage de l'été 2022) pour les informer de cette démarche.
4. A ce jour, 9 prises de position ont été reçues, dont les commentaires serviront à consolider la stratégie. Les prises de position, la synthèse des commentaires sous forme de rapport, ainsi que la version finale de la stratégie seront publiés dès que possible sur le site internet de la Commune de Neyruz, en vue de la séance du Conseil général du 13 décembre 2022, date à laquelle la stratégie sera présentée.
5. Pour rappel, dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, des ateliers participatifs seront organisés dès 2023 au sujet des thématiques relevées lors de de la mise en consultation ou autres sujets pertinents relatifs aux divers projets communaux. De plus amples informations seront donnés dans le cadre du Conseil général du 13 décembre 2022.
6. Conclusion

Le Conseil communal invite le Conseil général à accueillir positivement cette nouvelle stratégie.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du lundi 14 novembre 2022.

Le Conseil communal